

Protocole de reprise d'activités

Association Argon'notes

Rentrée de septembre 2020

Argon'Notes reprend ses activités à partir du 7 septembre (5 septembre pour l'Harmonie).

Ce document détaille les mesures prises pour protéger la santé de tous. Nous comptons sur vous, élèves, parents, professeurs, pour les respecter.

Socle du déconfinement

Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA) ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique ;

Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche ;

Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt ;

Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable ;

Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :

- ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade ;
- distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4m² sans contact autour de chaque personne) ;

Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes ;

Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires ;

Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur ;

Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15) ;

Un contrôle systématique de température à l'entrée des établissements/structures est exclu mais toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19.

Cours concernés par la reprise

- Tous les cours reprennent en présentiel, ainsi que les activités d'orchestre et de chorale.

Organisation de la circulation dans les locaux

Locaux de l'école de Musique (Quai l'Herbette) :

- Respecter le sens unique de circulation mis en place, en particulier les jours de formation musicale.
- Pour éviter les regroupements, les élèves doivent arriver à l'heure juste.
- En cas d'attente : rester dehors en respectant la distanciation physique d'un mètre, ou, s'il pleut, dans le couloir sur les chaises espacées prévues par Dominique.
- Le professeur, ou la coordinatrice, viendra accueillir les élèves et les invitera à faire réaliser le nettoyage des mains au GHA, il devra s'enquérir d'éventuels symptômes évocateurs (voir en fin de document).
- Pas plus de deux personnes dans l'accueil, ne pas s'asseoir ou s'appuyer sur le comptoir, respecter la distance avec Dominique à l'accueil.
- Toilettes : une personne à la fois.
- Bureau de Dominique : il est réservé à Dominique ! Les professeurs ne doivent plus y entrer.

Gymnase Jean Moulin :

Respect du « Protocole d'occupation du gymnase Jean Moulin » établi par la Ville de Sainte Menehould et joint à ce document.

Mesures d'hygiène personnelles

- Port du masque (à la charge de l'élève), type grand public 1 ou 2 ou masque chirurgical, pour tous les adultes et les enfants à partir de 11 ans dans les zones de circulation, l'accueil, les toilettes et certains cours particuliers (voir plus bas).
- Lavage des mains au GHA dès l'entrée dans les locaux de l'école, et à chaque fois que l'on entre et que l'on sort de la salle de cours.
- Toilettes : pas plus d'une personne à la fois, utiliser l'eau, le savon et le sèche-main à disposition.

Salles de cours et matériel

Les services de la Mairie assurent le nettoyage des locaux et des points de contact (poignées interrupteurs, rampes, claviers...) avant la remise en service des locaux, et avant chaque période d'utilisation.

Chaque professeur doit faire respecter les mesures d'hygiène et de distanciation dans sa salle de cours :

- Chaque professeur aura à sa disposition deux masques (norme AFNOR, entretien à sa charge) et un tube de GHA.
- Dès l'entrée dans la salle, le professeur doit inviter les élèves à se laver les mains avec le GHA fourni, de même si l'élève doit entrer et sortir pendant le cours.
- Aération 15 mn au moins au début et à la fin de chaque demi-journée, et si possible entre deux cours.
- Nettoyage des points de contact (poignée de porte, clavier, table, etc.) après chaque cours avec le désinfectant mis à disposition. Le professeur pourra écourter son cours de 10 mn si nécessaire pour nettoyer et assurer la fluidité des entrées et sorties des élèves (cours de FM et danse par exemple).
- Chaque personne, élève ou professeur, utilisera son propre petit matériel : stylos, partitions, baguettes de percussions, etc. Les élèves peuvent apporter leur propre pupitre s'ils le souhaitent.
- Le matériel de chaque salle sera installé à l'avance et si possible de façon pérenne de façon à éviter les allées et venues dans les couloirs.

Chaque professeur établira comme d'habitude la liste des élèves présents et la remettra à Dominique. Cette liste permettra de faciliter la recherche de cas contacts si besoin.

Mesures particulières selon les disciplines enseignées

Piano, violon :

- Port du masque pour l'élève et le professeur.

Percussions :

- Ne pas utiliser d'autre instrument que la batterie.
- Utiliser ses baguettes personnelles.

Instruments à vent :

- Pas de face-à-face.
- Distance d'au moins deux mètres entre l'élève et le professeur.
- Ces cours auront lieu dans la salle d'orchestre afin de disposer d'un espace et d'une aération suffisants.

Formation musicale :

- Jean-Sébastien gèrera la répartition des salles en fonction des horaires, des effectifs et de la date de remise en état de la salle de formation musicale de façon à respecter les distances nécessaires.
- Les tables sont installées de façon à respecter la distance minimum d'un mètre entre chaque élève et avec le professeur.

Danse

- Les cours auront lieu dans la Salle Jean Moulin.
- Respecter le protocole établi par la ville pour l'utilisation de ces locaux.
- Venir en tenue (pas de vestiaires).
- Chorégraphies sans contact et assurant un cercle de deux mètres pour chaque danseur.

Harmonie

- Les répétitions auront lieu dans la salle Jean Depors afin de respecter les distances entre chaque musicien.

Mesures en cas de symptômes évocateurs de Covid19

- Il est de la responsabilité de chacun de ne pas se rendre en cours en cas de doute sur un des signes suivant : signes d'infection respiratoire, dont la toux, fièvre ou sensation de fièvre, courbatures, diarrhée, troubles du goût ou de l'odorat.
- En présence de symptômes évocateurs mais bénins (sans gêne respiratoire) à l'arrivée :
 - ▶ Retour direct à domicile avec consigne d'appeler son médecin traitant.
 - ▶ S'il s'agit d'un enfant, isolement dans une pièce dédiée (port du masque), en attendant que les parents viennent le chercher, avec un adulte intervenant muni d'un masque.
- En cas de signes graves (avec gêne respiratoire, respiration difficile, gênant la parole, etc.), isolement, port du masque (victime et intervenant), installer dans la position la plus confortable, rassurer, appeler le centre 15, prévenir les parents s'il s'agit d'un enfant.
- Dans tous les cas,
 - ▶ Faire prévenir immédiatement le « référent Covid » de l'école (Véronique Mornet) par l'un des responsables présents (professeur, coordinatrice).
 - ▶ Établir la liste des personnes présentes avec leur numéro de téléphone et adresse.
 - ▶ Suivre les consignes pour la fermeture de l'école.